

REGLEMENT INTERIEUR

- ADHESION -

L'adhésion est obligatoire et annuelle. Toute personne devient adhérente dès la signature de la fiche d'inscription, soit par la personne majeure elle-même, soit par son représentant légal si la personne est mineure.

La cotisation des cours se règle pour la saison entière **en une seule fois ou en trois chèques, remis et datés du jour de l'inscription** et débités chaque trimestre (octobre, janvier, mars).

Tout trimestre entamé est dû. La cotisation d'un trimestre non-entamé est remboursable uniquement sur présentation d'un certificat médical.

Un minimum de :

- cinq personnes inscrites à un cours de Modern'jazz, Danse classique, Hip-hop
- cinq couples inscrits à un cours de Salsa Cubaine

est nécessaire pour l'ouverture du cours ; dans le cas contraire, le bureau se réserve le droit de fermer le cours.

Pour **tous les cours** proposés par le *Club Danse Cailloux*, **un certificat médical** datant de moins d'un mois et attestant de « l'absence de contre-indication à la pratique de la danse » **doit obligatoirement être fourni avant la date limite communiquée par le bureau lors de l'inscription.**

Dans le cas contraire et une fois cette date dépassée, l'élève ne pourra participer au cours, et le bureau se réserve le droit d'annuler l'inscription.

- SALLE DE DANSE -

L'entrée dans la salle de danse est strictement interdite aux parents et accompagnant.

Le couloir menant à la salle de danse n'est accessible qu'aux danseurs. Les plus jeunes élèves seront pris en charge par le professeur lors de l'intercours, à la porte du couloir d'accès aux salles d'activités.

Afin de ne pas déranger le bon déroulement d'un cours, les élèves du cours suivant ainsi que les parents et accompagnant qui attendent leurs enfants **sont priés de rester dans le hall de la Salle des Fêtes.**

En fin de cours, les élèves doivent attendre leurs parents dans le hall de la Salle des Fêtes.

Le *Club Danse Cailloux* décline toute responsabilité en cas de vol.

Il est interdit de fumer dans la salle de danse.

Les animaux sont interdits dans la salle de danse.

- TENUE -

Une tenue et une coiffure adaptées au cours sont exigées.

- Modern'jazz : tenue de danse (pantalon jazz noir), chaussons de modern'jazz noirs à LACETS, cheveux attachés.
- Danse classique :
 - classique enfant : justaucorps (fines bretelles, dos droit) couleur : parme
collant classique avec pied couleur : rose
chaussons classique (en cuir ou coton) couleur : rose
 - classique ado : justaucorps (fines bretelles) couleur : noir
collant classique avec pied couleur : rose
chaussons classique (en cuir ou coton) couleur : rose

Chignon OBLIGATOIRE à chaque cours.

Sont également acceptés les jupettes en voile classique et les jambières.

- Hip-Hop, Salsa Cubaine : tenue adaptée, chaussures de sport ou de danse propres, **à usage exclusif pour la salle de danse.**

Il est interdit de mâcher du chewing-gum pendant toute la durée du cours.

Les téléphones portables doivent être éteints pendant toute la durée du cours, ceci afin de ne pas interférer avec le matériel de sonorisation de la salle de danse.

- HORAIRES DES COURS -

Les adhérents doivent respecter les horaires des cours, communiqués à chaque début de saison.

Tout cours annulé par le professeur ou le bureau sera rattrapé. Il est demandé aux parents accompagnant les enfants au cours de danse **de vérifier la présence du professeur**, ceci afin d'éviter tout incident en cas d'absence de dernière minute de celui-ci.

Un appel des élèves sera fait à chaque cours. Au bout de deux absences consécutives non justifiées ou en cas d'absences répétées, le *Club Danse Cailloux* se réserve le droit d'en avvertir le représentant légal de l'élève.

- GALA DE FIN D'ANNEE -

Le gala de fin de saison du *Club Danse Cailloux* se déroule **au mois de Juin, sur deux soirs**. Les dates de spectacle sont communiquées par le bureau lors de l'Assemblée générale annuelle.

Chaque adhérent participant au gala de fin d'année s'engage à être présent les deux soirs de spectacle, dans le souci d'une meilleure préparation et dans le respect du travail des professeurs et des membres de l'association.